Image not found or type unknown

litige non respect de délai

Par **lolmar**, le **25/03/2013** à **15:59**

Bonjour, j'ai acheté des lunettes chez "opticiens conseils" à Belle Epine le 22/11/12 livrées le 29/11/12. Rapportées le 7/12/12 pour non adaptation des verres. Livraison prévue le 7/12/12. vers le 10/12 on m'annonce que les verres ne peuvent être montés leur machine est en panne. Le 15 on m'annonce que les verres ont été cassés lors du montage. Le 18/12 on m'annonce que cette fois c'est la monture qui a été cassée... Le 4/01/13 je téléphone les lunettes ne sont toujours pas arrivées au magasin. A partir de ce moment là, j'ai demandé le remboursement des lunettes et adressé des courriers ordinaires, puis recommandés avec AR sans réponse, sauf un SMS le 15 mars m'annonçant que mes lunettes étaient en magasin. Que faire devant tant de malhonnéteté et d'incompétence. Merci de m'aider.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés